

Demande d'intervention diététique



Comment demander ce remboursement ?

Grâce à Mon Helan, votre mutualité en ligne ou à l'appli de Helan Mutualité libre : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre

accorde jusqu'à 25 euros par année calendrier pour la consultation d'un/une diététicien(ne) agréé(e) par l'INAMI, ou par un médecin nutritionniste. Aucun cumul n'est possible avec l'avantage 'Conseils de style de vie'.

Qui peut en bénéficier ?

Tout le monde, indépendamment de votre âge.

Que faire pour en bénéficier ?

Faites compléter et viser le document par un/une diététicien(ne) agréé(e).

Vignette ou coordonnées du client

Vignette

A remplir par le/la diététicien(ne) agréé(e)

Je soussigné(e), diététicien(ne) agréé(e), _____

Je déclare avoir traité : _____

Le traitement s'est déroulé du / / au / / pour un montant de euros

Date : / /

Cachet et/ou signature :

Code de nomenclature : **809093**



A526GT05510000000000000000000000000000A